



Objet : Renseignements sur le chantier jeunes dans les Cévennes

Tout d'abord, nous vous proposons une **réunion d'information le jeudi 06 juin 2019 à 19h30 à l'ASC.**

Venez y rencontrer l'équipe encadrante qui sera là pour vous présenter le séjour, les activités, l'hébergement et répondre à vos questions.

Chers parents,

Vous avez inscrit votre (vos) ado(s) au séjour « Chantier Jeunes » se déroulant du

mardi 23 juillet au jeudi 01 août 2019.

Ce séjour est ouvert à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans dans la limite de 16 places maximum. Voici quelques informations essentielles sur le déroulement de ces 10 jours :

➤ Le transport

Le transport se fera en minibus au départ de l'ASC à Mézières en Drouais le mardi matin dès **4h00**. Pour être sûr de partir dans les temps, nous chargerons les minibus et finiront de préparer le séjour avec les jeunes la veille, le lundi 22 juillet de 14h à 18h (courses, connaissances du groupe, chargement...) et nous vous attendons dès 3h45 le mardi matin. L'arrivée sur le lieu de séjour est prévue pour 13h le lundi.

Pour le retour **le jeudi 01 août**, nous partirons vers 15h00 et arriverons donc à l'ASC vers **21h** (compte tenu de l'état du trafic routier, nous vous tiendrons informés précisément de notre heure d'arrivée durant cette journée).

➤ L'hébergement

En première partie de séjour, nous serons hébergés par l'association Cévenole *le Rieu du Villaret*, dans leur bâtisse à Saint André de Majencoules (30570). Nous dormirons sous tentes et auront à disposition dans les locaux, les sanitaires et le nécessaire pour la prise des repas (cuisine pour la confection, tables, couverts...). En fin de séjour, durant notre escale à Lyon, nous serons hébergés au Camping de l'écluse (chemin du dessous, 01600 PRACIEUX), également en toile de tente.

➤ Le chantier et les activités

Sur 5 matinées, nous participerons à différents chantiers, sur le site de notre hébergement (désherbage, peinture revêtement mural...) encadrés par une personne de l'association et/ou d'un professionnel du bâtiment pour les gros travaux.

En plus de cela, sur les 10 jours, nous participerons à des activités diverses et variées aussi bien sportives (balades, baignades...), culturelles (visite, manifestation, rencontre avec les habitants...) que de détente (shopping, sieste...). Nous terminerons le séjour par une visite de 3 jours dans les environs de Lyon (visites, baignades...).

L'objectif de ce séjour est bien évidemment, sous forme d'un échange de services, d'aider l'association qui nous accueille mais également de découvrir une nouvelle région à travers ses villages, ses habitants et sa culture. De plus, sur place nous n'avons pas l'électricité, l'intérêt est donc de partager des moments de vie autres, notamment que par les écrans.

➤ Contact

Durant le séjour et en cas de besoin, vous pouvez nous joindre au numéro de téléphone présent en en-tête de ce document.

➤ Divers

Il est déconseillé aux jeunes d'emporter tout objet de valeur (téléphone portable, appareil photo numérique, console, MP3...) et l'équipe d'animation se décharge de toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégradation de l'objet. De plus, les téléphones portables, consoles, MP3... seront interdits durant les temps d'animation et de vie quotidienne (repas, veillées...), et pourront faire l'objet d'une confiscation si l'utilisation de cet objet est contraire aux règles posées.

La consommation de cigarette, alcool, boisson énergisante, est totalement proscrite durant le séjour.

.....

➤ **Les rendez-vous à ne pas manquer**

- **Réunion d'information avant séjour le jeudi 06 juin 2019 à 19h30 à l'ASC.**
- **Chargement des minibus et préparation du séjour : le lundi 22 juillet à 14h**
- **Départ de l'ASC le mardi 23 juillet 2019 à 4h00**
- **Retour à l'ASC le jeudi 01 août 2019 vers 21h**

Vous trouverez également ci-joint une liste indicative des affaires à emporter. Néanmoins, le transport se faisant en minibus, la place des bagages sera donc limitée.

L'équipe d'animation reste bien sûr à votre entière disposition pour tout complément d'informations.



Inscription et annulation

L'inscription au séjour est valide quand tous les documents demandés (voir fiche inscription) sont fournis et le paiement effectué en totalité (possibilité en 3 fois et en chèque vacances).

En cas d'annulation, non justifiée, la totalité sera retenue. Cette retenue ne s'appliquera pas si : maladie, accident grave ou décès de la (des) personnes(s) inscrite(s), d'un ascendant ou des collatéraux, accompagné d'une pièce justificative. Dans le cas contraire, le débit sera appliqué automatiquement.

Trousseau pour le séjour « chantier jeune »

Du 23 juillet et 01 août 2019

➤ Vêtements (à adapter en fonction de la météo)

- 1 jean, 2 pantalons de sport
- 6 shorts
- 2 vestes
- 5 T-shirts, 5 maillots de sport
- 1 pyjama
- Le linge de corps pour 10 jours (slips, caleçons, chaussettes...)
- 3 paires de chaussures
- Les affaires de toilette (dentifrice, brosse à dents, shampoing, savon, gant de toilette, serviette(s), brosse à cheveux...)
- 2 maillots de bain + serviette de bain

Possibilité de laver à la main des vêtements sur place

➤ Accessoires

- 1 duvet
- 1 matelas
- **1 sac à linge sale ou un sac poubelle**
- **1 lampe torche avec des piles en état de fonctionnement**
- **de la crème solaire**
- **des lunettes de soleil**
- La bonne humeur et un grand sourire !!!



Merci de limiter le nombre de valises pour que tout rentre dans le minibus !!!!!

➤ **Traitement médicamenteux**

Si votre jeune doit prendre des médicaments, n'oubliez pas l'ordonnance du médecin traitant ainsi que **la décharge médicamenteuse** et veuillez en avertir l'assistant sanitaire (Valentin CHARTIER) auparavant.